
Tourisme, Patrimoine et Culture

RAPPORT ANNUEL

2021-2022

Tourisme, Patrimoine et Culture

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000, Fredericton (Nouveau Brunswick) E3B 5H1 CANADA

gnb.ca

ISBN 978-1-4605-3287-4 (Bilingual print edition)

ISBN 978-1-4605-3288-1 (PDF: English edition)

ISSN 2564-3452 (Bilingual print edition)

ISSN 2564-3460 (PDF: English edition)

22-00072 | 2022.11 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

Lettres d'accompagnement

DE LA MINISTRE À LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE

Son Honneur l'honorable Brenda Murphy
Lieutenante-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenante-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère du
Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick
pour l'exercice financier du 1er avril 2021 au 31 mars 2022.

Je vous prie de recevoir, Madame la Lieutenante-Gouverneure,
l'assurance de ma très haute considération.



L'honorable Tammy Scott Wallace
Ministre

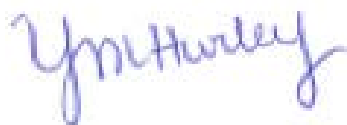
DE LA SOUS-MINISTRE LA MINISTRE

L'honorable Tammy Scott Wallace
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Madame la Ministre,

Je suis heureuse de vous soumettre le présent rapport annuel qui
décrit les activités du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de
la Culture pour l'exercice financier du 1er avril 2021 au 31 mars
2022.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes
sentiments distingués.



Yennah Hurley
Sous-ministre

Contents

Lettres d'accompagnement	1
Message de la ministre	3
Message de la sous-ministre	5
Priorités du gouvernement Répondre aux besoins des Néo-Brunswickois	7
Résultats en matière de rendement	11
Survol des opérations du Ministère	14
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants	15
Information financière	24
Résumé des activités de recrutement du personnel	26
Résumé des projets de loi et des activités législatives	28
Résumé des activités liées aux langues officielles	29
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général	31
Rapport en vertu de la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	32

Message de la ministre

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a connu un exercice 2021-2022 remarquable. Malgré des difficultés, nous avons pu adapter nos programmes et rester à l'écoute des besoins des parties prenantes des milieux du tourisme, des arts et de la culture, des sports et des loisirs pour leur apporter un soutien concret.

Nous avons collaboré étroitement avec le secteur du tourisme tout au long de l'année écoulée, et ce, de diverses façons. Le Ministère a élargi son Programme d'incitation au voyage Explore NB pour que tous les Canadiens de l'Atlantique en bénéficient. Près de 30 000 demandes ont été reçues, ce qui s'est traduit par des dépenses de 19,7 millions de dollars au profit de l'industrie du tourisme. Par ailleurs, le Programme d'incitation aux réunions a été créé pour aider cette industrie à se remettre des effets de la pandémie. Lancé en juillet 2021 en partenariat avec l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick et la New Brunswick Hotel Association, il a contribué au rétablissement du secteur des voyages d'affaires en encourageant la tenue de réunions en personne dans des environnements sûrs. Le Ministère a aussi facilité l'accès de 95 entreprises et collectivités à des fonds provenant de partenaires, dont la valeur s'élevait à 12 millions de dollars.

Les efforts déployés par le Ministère portent déjà leurs fruits. Les ventes de nuitées se redressent, augmentant de 44 % par rapport à 2020 (jusqu'à 62 % par rapport aux niveaux antérieurs à la COVID-19). Les visites en provenance d'autres provinces et des États-Unis ont presque doublé entre 2020 et 2021, et celles en provenance d'ailleurs dans le monde ont triplé. Le nombre de visiteurs dans nos parcs provinciaux a grimpé de 252 000 personnes de 2020 à 2021, et les parcs ont connu une année record pour le camping avec 73 000 nuitées réservées.

La Direction des arts et de la culture a travaillé en étroite collaboration avec les organismes artistiques et culturels pour stimuler leur reprise et leur croissance continue. Le Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste a présenté son rapport au gouvernement. Il y recommande 24 mesures pour améliorer le statut socio-économique des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick. La Direction a également mis en œuvre un programme de subvention pour la vente de billets pour 59 organismes et événements artistiques et culturels afin de soutenir les salles de spectacle et relancer les festivals en offrant un complément de financement aux ventes de billets. Ce programme offrait aux artistes du Nouveau-Brunswick une rémunération pour leur présence sur scène. De plus, la Direction a collaboré avec la Ville de Fredericton pour organiser les célébrations de la Fête du Nouveau-Brunswick.

La Direction de l'archéologie et du patrimoine a joué un rôle crucial dans la gestion des ressources culturelles du patrimoine archéologique et bâti de la province. Elle a délivré 126 permis pour des recherches archéologiques sur le terrain, 24 permis pour la modification de sites archéologiques et six permis pour la poursuite de travaux liés au patrimoine provincial. De plus, elle a développé un processus pour traiter des noms de lieux désobligeants et travaille actuellement avec le ministère des Affaires autochtones pour organiser une consultation officielle sur cette proposition.

La Direction des sports et des loisirs a fourni un service exceptionnel à la collectivité en veillant à ce que les partenaires disposent des plus récents protocoles de retour au jeu et de jeu dans le contexte de la COVID-19. Elle a également œuvré pour que les Jeux d'été du Canada de 2029 aient lieu au Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'hiver 2021-2022, le Ministère a conçu sa stratégie intitulée « L'Invitation » afin de mieux cibler les efforts du secteur au cours des prochaines années. Ce plan ambitieux vise à faire du Nouveau-Brunswick la destination de choix au Canada atlantique et un lieu où il fait beau vivre et travailler. Un endroit qui attire des visiteurs de l'ensemble du Canada et du monde entier, lesquels, une fois arrivés, ne voudront plus partir. La mise en œuvre de ce plan a commencé et nécessite un effort de collaboration au sein du Ministère, du gouvernement ainsi que des communautés et organisations du secteur.

Je suis très fière du travail du personnel du Ministère et de celui de nos partenaires. Ensemble, nous créons les liens qui font que les gens voient, entendent et sentent que le Nouveau-Brunswick est l'endroit où l'on veut être dans le monde.



L'honorable Tammy Scott Wallace
Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

Message de la sous-ministre

En 2021-2022, le personnel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a continué de s'adapter à un environnement en constante évolution, tout en aidant les parties prenantes, de manière novatrice, à faire face aux nouveaux défis posés par la pandémie. Au cours de l'élaboration de sa nouvelle stratégie pour les prochaines années, « L'Invitation », le Ministère s'est efforcé de mettre fin au cloisonnement et de découvrir comment, par la collaboration, nous pouvons faire du Nouveau-Brunswick la destination la plus désirable où vivre et à visiter au Canada atlantique.

Le Ministère a aidé l'industrie du tourisme à se préparer pour l'avenir en s'associant à des entreprises et à des communautés pour créer des initiatives de commercialisation de destinations, élaborer des plans touristiques régionaux et effectuer des recherches pour mieux comprendre nos visiteurs. Nous avons ravivé des partenariats avec des voyagistes ciblés et des marques de voyagistes clés sur les principaux marchés du Nouveau-Brunswick. Nous avons ainsi pu faire connaître la province en tant que destination touristique et stimuler la fréquentation en 2022. En outre, le Ministère a mis sur pied un comité de travail provincial sur les croisières avec Port Saint John et d'autres représentants clés de ce secteur afin d'assurer une reprise en toute sécurité des croisières au Nouveau-Brunswick et dans la région pour la saison 2022.

La Direction des arts et de la culture a poursuivi la campagne Inspiré par le NB, qui encourageait les Néo-Brunswickois à appuyer des artistes locaux en achetant leurs œuvres. Elle a également soutenu la création d'un comité de transition chargé de donner suite au rapport du Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste et à ses recommandations visant à permettre aux artistes professionnels du Nouveau-Brunswick de gagner leur vie en pratiquant leur art. Enfin, le programme de subvention à la vente de billets que nous avons mis sur pied a fourni un complément de financement pour les événements artistiques et culturels, offrant aux artistes du Nouveau-Brunswick une rémunération pour leur présence sur scène. De plus, la Direction a grandement aidé les parties prenantes communautaires en allouant plus de 10 millions de dollars en subventions pour soutenir les activités courantes et les projets spéciaux.

La Direction des sports et des loisirs a été la principale partenaire du Réseau du Nouveau-Brunswick pour l'avancement des femmes et des filles dans le sport et les loisirs. Grâce à la campagne « Elle est active », ce groupe a continué de promouvoir la participation des femmes et des filles, tout en aidant à éliminer les obstacles auxquels elles se heurtent. Par ailleurs, la Direction a soutenu les efforts que déploient des organismes locaux et régionaux pour proposer des activités inclusives et accessibles de qualité dans les domaines du sport, des loisirs et de l'activité physique. Enfin, elle a lancé le Programme de règlement des différends pour la sécurité du sport au Nouveau-Brunswick, qui vise à rendre ce secteur plus sûr.

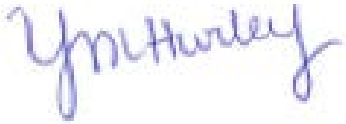
La Direction de l'archéologie et du patrimoine a documenté numériquement 53 ponts couverts afin d'appuyer le plan d'action sur les ponts couverts de la province. Elle a également sondé une zone côtière de plus de 140 kilomètres, documenté les répercussions de l'érosion côtière et enregistré de nouveaux sites autochtones et historiques dans la base de données provinciale des sites archéologiques. Elle a aussi collaboré avec la Ville de Fredericton pour organiser les célébrations de la Fête du Nouveau-Brunswick.

La Direction des parcs, très occupée, a connu un succès hors du commun. Malgré la pression constante exercée par la COVID-19, elle a dépassé les niveaux atteints avant la pandémie tant du côté des revenus que de celui des visites et des réservations de nuitées de camping. En même temps, le nombre d'activités prévues dans les parcs a augmenté, les événements spéciaux sont revenus et des mesures ont été prises pour atténuer les effets du changement climatique. L'amélioration de l'infrastructure des parcs reste prioritaire pour notre Ministère. Le personnel a travaillé très fort pour relever les nombreux défis liés aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement, à la rareté d'entrepreneurs et à l'inflation.

Des améliorations sont en cours d'achèvement. L'exercice écoulé a également vu le raccordement de la promenade du sentier Fundy à la route 114 et au chemin menant à Alma. L'achèvement de ce tronçon

fera de la promenade une voie d'accès vers de nombreuses attractions, notamment le parc provincial des rochers Hopewell et Cap Enragé.

En tant que sous-ministre, je suis très reconnaissante du travail extraordinaire accompli par le personnel du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture. Je suis reconnaissante de l'ardeur, de l'agilité et du professionnalisme dont tous font preuve dans la prestation de services aux Néo-Brunswickois, aux intervenants et aux collectivités de la province. Chaque membre du personnel, par son travail, montre aux visiteurs pourquoi le Nouveau-Brunswick est l'endroit idéal où vivre dans le monde.



Yennah Hurley
Sous-ministre

Priorités du gouvernement

Répondre aux besoins des Néo-Brunswickois

UNE ÉQUIPE, UN GNB

Une équipe, un GNB, telle est notre vision en tant qu'organisme qui prône une approche collaborative à l'égard de notre mode de fonctionnement. C'est notre voie vers l'avenir et représente une fonction publique qui mise sur la coopération entre les ministères, les professions et les secteurs. Ensemble, nous apprenons, nous progressons, nous nous adaptons et nous découvrons des méthodes de travail novatrices. Une telle vision nous permet d'obtenir les résultats nécessaires pour les Néo-Brunswickois et de travailler de manière plus efficace et efficiente que jamais.

Grâce à *Une équipe, un GNB*, nous améliorons la façon dont les ministères :

- communiquent les uns avec les autres;
- travaillent de concert à des projets importants; et
- favorisent l'atteinte des objectifs et la reddition de comptes.

GESTION STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNELLE

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle fondé sur des pratiques opérationnelles d'avant-garde pour élaborer, communiquer et examiner ses stratégies. Ce processus procure aux services publics un moyen éprouvé de mettre une stratégie en œuvre, d'accroître la responsabilisation et de favoriser l'amélioration continue.

L'élaboration de stratégies, à l'aide du système de gestion officielle, commence avec la feuille de route du gouvernement pour l'avenir du Nouveau-Brunswick, laquelle est axée sur des priorités clés et l'importance de rendre des comptes au public.

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Notre vision pour 2021-2022 est un Nouveau-Brunswick dynamique et durable. Pour progresser vers la

réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités de notre gouvernement :

- un secteur privé dynamisé;
- des communautés dynamiques et durables;
- un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant;
- des soins de santé publique fiables;
- une éducation de première classe; et
- l'environnement.

INTERVENTIONS FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Parmi les priorités du GNB de l'an dernier, la lutte contre la pandémie de COVID-19 était au premier plan, et le Ministère n'a cessé d'appuyer ses partenaires. Par contre, une réglementation en constante évolution a rendu difficile l'organisation d'événements artistiques et culturels ainsi que la mise en œuvre de programmes sportifs. Les parties prenantes dans le secteur du tourisme et des parcs n'ont pas eu la tâche facile non plus.

Le personnel s'est surpassé pour tenir les partenaires et les parties prenantes informés des derniers changements et pour les aider à élaborer des politiques et des pratiques visant à protéger leurs clients et leurs visiteurs.

Le Ministère a adapté ses programmes pour soutenir ses partenaires durant cette période difficile, notamment par les mesures suivantes :

- Mise en œuvre des volets hivernal et estival du Programme d'incitation au voyage Explore NB qui, combinés, ont contribué à générer des dépenses de plus de 19 millions de dollars;
- Introduction du programme de subvention à la vente de billets, qui fournissait un complément de financement de 5 \$ par billet pour soutenir les festivals et les événements en direct;

- Élaboration et lancement, en juillet 2021, du Programme d'incitation aux réunions en partenariat avec l'Association de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick et la New Brunswick Hotel Association – une initiative qui a contribué au rétablissement du secteur des voyages d'affaires en encourageant la tenue de réunions en personne dans des environnements sûrs; et
- Modification des critères d'évaluation du financement de base des organismes provinciaux de sport afin de tenir compte des difficultés rencontrées par bon nombre d'entre eux pour mettre en œuvre une programmation régulière.

FAITS SAILLANTS

Au cours de l'exercice 2021-2022, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a fait porter ses efforts sur les priorités gouvernementales suivantes :

- élaboration de la stratégie « L'Invitation » axée sur la vision selon laquelle « les gens (Néo-Brunswickois et visiteurs) verront, entendront et sentiront que le Nouveau-Brunswick est l'endroit où ils veulent être dans le monde » afin de faire de la province la destination de choix au Canada atlantique et un milieu où il fait bon vivre;
- création d'un partenariat avec les trois principaux centres urbains (Saint John, Fredericton et Moncton), achèvement d'une stratégie triennale visant à rebâtir le secteur des affaires et des événements majeurs (réunions, congrès et événements);
- obtention du droit d'accueillir les Jeux d'été du Canada de 2029;
- mise en œuvre d'un programme de subvention à la vente de billets, qui a aidé 59 organismes à organiser des événements grâce à un complément de financement pour chaque billet vendu lors d'événements artistiques et culturels auxquels participent des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick;
- ouverture officielle de la route de liaison du sentier Fundy vers la route 114 menant à Alma;
- augmentation des réservations de nuitées de camping, des recettes des parcs et du nombre de visiteurs à partir de 2020-2021 pour atteindre des niveaux parmi les plus élevés;
- collaboration avec Sport NB pour lancer le projet Envisager le sport, qui favorisera l'essor d'un réseau plus robuste, hautement valorisé, mieux coordonné et simplifié, en plus d'encourager la participation et de soutenir les athlètes et les personnes responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes;
- investissement dans le changement de culture de notre Ministère afin d'améliorer l'obtention de résultats, renforcement des capacités des cadres supérieurs dans une approche de leadership fondée sur des données probantes et adoption de mesures du rendement de premier ordre compatibles avec la stratégie « L'Invitation »;
- élargissement du Programme d'incitation au voyage Explore NB 2021 à tous les Canadiens de l'Atlantique, ce qui a abouti à 29 519 demandes et à des dépenses de 19 742 152 \$ de la part des visiteurs;
- collaboration avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et le ministère des Affaires autochtones pour faciliter la transformation du programme VanGO! vers le programme Partnership, s'assurant ainsi de la visibilité de collectionArtNB dans les écoles des Premières Nations, et renouvellement des efforts à l'appui de cette initiative en permettant à des élèves de tirer profit des échanges avec des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick lors de la présentation d'expositions;
- poursuite de la campagne novatrice Inspiré par le NB, qui encourage les résidents du Nouveau-Brunswick à appuyer le secteur des arts et de la culture, en tirant parti de la fierté locale et du sentiment positif à l'égard du secteur, en plus de faire la promotion d'événements dans les secteurs des arts et de la culture;
- analyse d'une zone côtière de plus de 140 kilomètres dans le cadre du projet quinquennal d'étude des régions côtières, ce qui a permis de documenter les répercussions de l'érosion côtière, et enregistrement de nouveaux sites autochtones et historiques dans la base de données provinciale des sites archéologiques;
- lancement du Programme de règlement des différends pour la sécurité du sport au Nouveau-Brunswick, qui offre aux participants un mécanisme indépendant de tierce partie pour la résolution de problèmes graves;
- amélioration des services au parc provincial de la République : le terrain de camping proposera désormais des emplacements avec 30 et 50 ampères, ainsi que des emplacements avec services complets;

- établissement de partenariats avec des organismes forestiers comme la faculté de foresterie de l'Université du Nouveau-Brunswick, le Service canadien des forêts et Replant.ca afin de mieux gérer les parcs et d'en assurer la vigueur et la viabilité pour les années à venir, RePlant ayant planté 70 000 arbres indigènes dans les parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick;
- réalisation de campagnes touristiques ciblant les voyageurs du Québec et de l'Ontario après la levée des restrictions de voyage liées à la COVID-19 – les messages de la campagne présentaient le Nouveau-Brunswick comme étant la destination « tout près, juste assez loin »;
- visite de 25 collectivités avec le véhicule arborant la marque ExploreNB et conversations avec des voyageurs à plus de 40 endroits au Nouveau-Brunswick, ce qui a contribué à développer le sentiment de fierté local et donné un solide élan à la marque Explore NB, d'autant plus que des Néo-Brunswickois continuent de voir leur province comme s'ils étaient des touristes;
- création d'un comité de travail provincial sur les croisières avec Port Saint John et d'autres représentants clés de ce secteur afin d'assurer le retour en toute sécurité des navires de croisière en 2022;
- mise sur pied d'un comité de transition pour donner suite au rapport du Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste et à ses recommandations visant à permettre aux artistes professionnels du Nouveau-Brunswick de gagner leur vie en pratiquant leur art; et
- octroi de 1,4 million de dollars à des organismes de gestion de sentiers pour soutenir l'aménagement de réseaux de sentiers motorisés et non motorisés dans la province.

Résultats en matière de rendement

La section qui suit présente quelques-unes des priorités du Ministère ainsi que la manière dont nous avons mesuré notre rendement.

Résultat 1

SOUTENIR LA REPRISE DU TOURISME

Importance de la priorité

Le nombre de nuitées dans des établissements d'hébergement constitue un indicateur important du nombre de touristes et de résidents de la province qui voyagent au Nouveau-Brunswick ainsi que de l'état de santé général de l'industrie du tourisme.

Description de la priorité

Les nuitées dans des établissements d'hébergement représentent le nombre de nuitées passées par les visiteurs et les résidents du Nouveau-Brunswick dans des hôtels ou des motels au Nouveau-Brunswick.

RENDEMENT GÉNÉRAL

Référence

1 841 679 nuitées vendues en 2019.

Cible

Redressement de l'industrie suffisant pour atteindre 60 % des ventes de nuitées enregistrées en 2019 avant la pandémie de COVID-19, passant de 797 438 (en 2020) à 1 105 019 (en 2021).

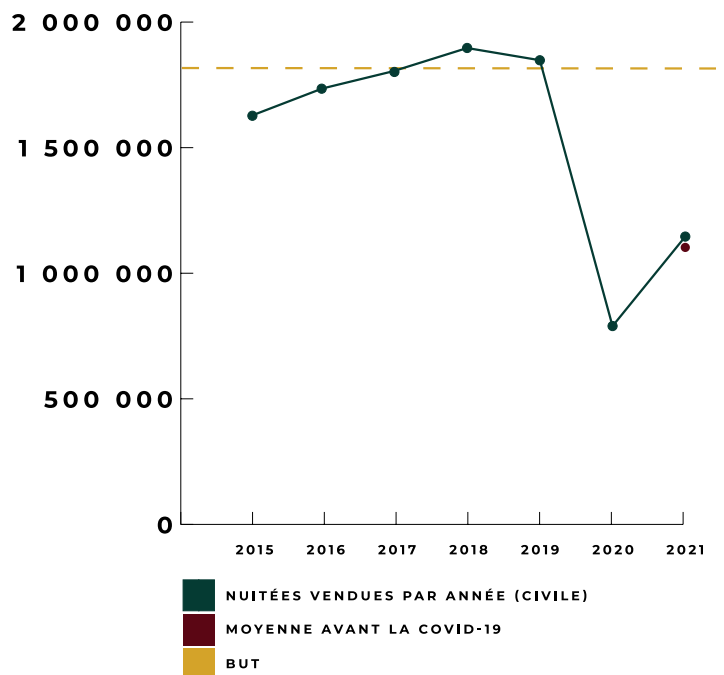
Résultat réel

La cible fixée a été atteinte. Le nombre de nuitées vendues a remonté, équivalant à 62 % de celui enregistré en 2019, soit 1 149 753 nuitées.

Comparativement à 2020, le nombre de nuitées vendues a augmenté de 44 %. Cependant, bien qu'elles aient remonté, les ventes ne correspondent qu'à 62 % de celles enregistrées avant la COVID en 2019. De janvier à juin, les ventes n'ont atteint que 44 % des niveaux de 2019, mais sont brièvement revenues à moins de 85 % pour le mois d'août et à 88 % en septembre lorsque la province a levé les restrictions. Lorsque les restrictions ont été rétablies, les ventes ont reculé à 72 % de celles de 2019 (jusqu'à la fin de l'exercice).

Dans l'ensemble, il y a eu moins de restrictions de voyage en 2021 qu'en 2020, mais bon nombre des restrictions sont restées en place.

NOMBRE ANNUEL DE NUITÉES VENDUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT



Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le rapport pour atteindre le résultat?

Les campagnes touristiques de 2021 visaient une fois de plus les visiteurs du Québec et de l'Ontario, de retour au Nouveau-Brunswick après la levée des restrictions de voyage liées à la COVID-19. Les messages présentaient le Nouveau-Brunswick comme étant la destination « tout près, juste assez loin ».

Nous avons invité les Canadiens de l'Atlantique à explorer le Nouveau-Brunswick et avons reçu plus de 30 000 demandes dans le cadre des volets hivernal (2020-2021) et estival (2021) du Programme d'incitation au voyage Explore NB.

Nous avons aidé plus de 95 entreprises et collectivités à demander et à obtenir une aide financière auprès de partenaires qui s'est élevée à près de 12 millions de dollars.

Malgré les défis posés par la COVID, nous avons pu accueillir des médias touristiques au Nouveau-Brunswick afin de les inciter à faire la promotion de la province en tant que destination de choix.

Résultat 2

ATTIRER PLUS DE CAMPEURS NÉO-BRUNSWICKOIS DANS LES PARCS PROVINCIAUX.

Importance de la priorité

Les parcs provinciaux sont une destination récréative essentielle pour de nombreux Néo-Brunswickois. Les restrictions de voyage et les pressions exercées par la pandémie de COVID-19 ont fait prendre conscience de l'importance et des avantages du camping et du plein air.

Les expériences et les photos partagées en ligne par les Néo-Brunswickois sont essentielles pour atteindre et attirer de nouveaux visiteurs au Nouveau-Brunswick. La hausse de 15 % des activités de camping a été un résultat clé du plan pluriannuel pour les parcs, établi pour augmenter les revenus en vue de soutenir les investissements dans les services et l'infrastructure.

Description de la priorité

Cette mesure compte le nombre de nuitées de camping vendues à des Néo-Brunswickois dans les parcs provinciaux.

RENDEMENT GÉNÉRAL

Référence

41 000 nuitées de camping vendues à des Néo-Brunswickois en 2020.

Cible

Hausse de 15 % pour atteindre 47 150 nuitées de camping vendues à des Néo-Brunswickois en 2021.

Résultat réel

La cible fixée a été atteinte. 50 256 nuitées de camping ont été vendues à des Néo-Brunswickois en 2021.

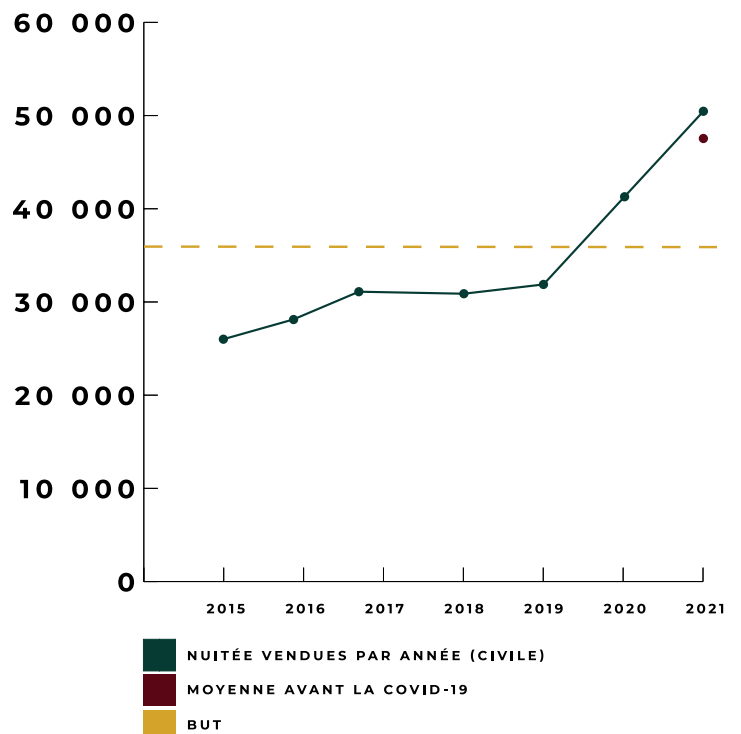
Le nombre de Néo-Brunswickois qui ont campé dans les parcs provinciaux a augmenté de 32 % par rapport à 2020, dépassant la cible fixée à 15 %.

Au cours des cinq années qui ont précédé 2019, les emplacements de camping étaient occupés à 77 % par des résidents du Nouveau-Brunswick, à 18 % par des résidents de l'Ontario et du Québec et à 5 % par des gens venant d'ailleurs.

En 2020, 95 % des campeurs étaient originaires du Nouveau-Brunswick et 4,5 % venaient de la Nouvelle-Écosse.

En 2021, près de 70 % des campeurs étaient originaires du Nouveau-Brunswick, alors que 15 % venaient du Québec, 6 % de l'Ontario et 8 % d'ailleurs.

NUITÉES DE CAMPING VENDUES À DES RÉSIDENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le rapport pour atteindre le résultat?

Des efforts de marketing stratégique ont été déployés pour encourager les Néo-Brunswickois à explorer les parcs provinciaux du Nouveau-Brunswick.

Des investissements continus ont été réalisés pour apporter des ajouts et des améliorations à l'infrastructure des parcs.

La saison de camping a été prolongée dans certains parcs.

Il y a eu une augmentation du nombre d'événements spéciaux et de nouvelles activités dans les parcs.

Résultat 3

ACCROÎTRE LA FRÉQUENTATION AUX ATTRACTIONS CULTURELLES ET AUX FESTIVALS ARTISTIQUES

Description de la priorité

L'augmentation de la fréquentation aux attractions culturelles et aux festivals artistiques était un élément essentiel du plan du Ministère pour la relance des arts et de la culture. Le nombre de personnes assistant en personne à des événements dans des salles, festivals et attractions permet de mesurer la relance de ce secteur.

Importance de la priorité

La pandémie a eu un impact dévastateur sur le secteur des arts et de la culture. Bon nombre de salles de spectacle et d'artistes professionnels ont eu du mal à survivre à la pandémie, et les spectacles sur scène sont essentiels à la relance du secteur.

RENDEMENT GÉNÉRAL

Référence

Il y a eu 660 384 participants en 2019 (avant la pandémie).

Cible

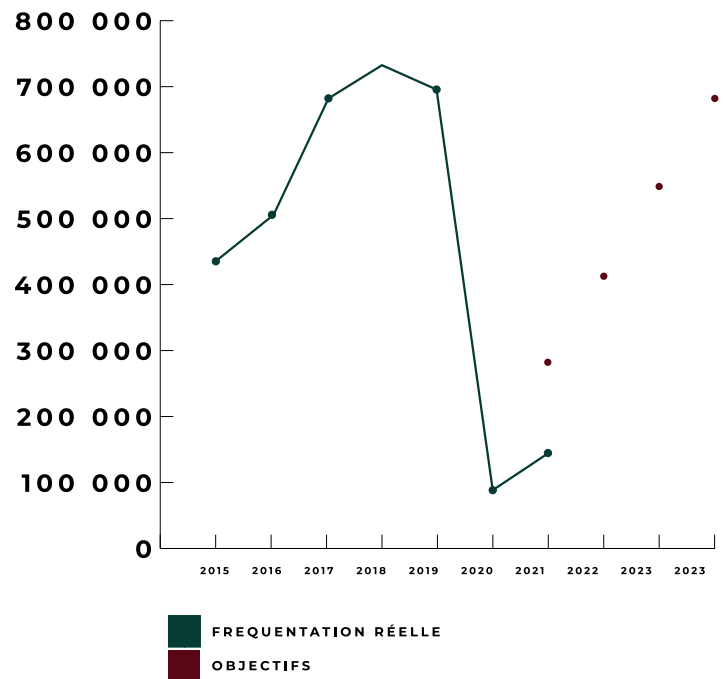
Accroître la fréquentation en personne des spectacles à 40 % (264 154) de ce qu'elle était en 2019 (avant la pandémie)

Résultats

La fréquentation des spectacles en 2021 s'est élevée à 129 048 (20 % du nombre de participants en 2019), soit en deçà de la cible fixée à 40 %. Cela représente une augmentation de 44 % par rapport à 2020 (89 617).

Cette cible n'a pas été atteinte en raison du retour des restrictions liées à la pandémie, soit la distanciation sociale et les limites d'accueil, qui ont eu une incidence sur la fréquentation des salles de spectacle, des festivals et des attractions.

ARTS ET CULTURE : FRÉQUENTATION DES LIEUX, FESTIVALS ET ATTRACTIONS EN DIRECT



Quelles initiatives ou quels projets ont été entrepris au cours de l'année visée par le rapport pour atteindre le résultat?

Le programme de subvention à la vente de billets a aidé 59 organismes à tenir des événements en offrant un complément de financement pour chaque billet vendu à des événements auxquels participaient des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick.

Des efforts de marketing stratégique ont été déployés pour encourager la participation à des attractions culturelles et des festivals d'artistes.

Le site Web « Inspiré par le NB » a été adapté pour promouvoir les attractions culturelles et les festivals d'artistes.

Survol des opérations du Ministère

Le mandat du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture consiste à favoriser la croissance économique et le mieux-être des Néo-Brunswickois et à susciter un sentiment de fierté par la conservation, l'aménagement et la promotion des ressources naturelles, culturelles, récréatives et patrimoniales du Nouveau-Brunswick.

ORGANIGRAMME DES ÉCHELONS SUPÉRIEURS



Vue d'ensemble des divisions et faits saillants

DIVISION DES PARCS, DU TOURISME ET DES SERVICES MINISTÉRIELS

La Division des parcs, du tourisme et des services ministériels est composée de six directions : la Direction des parcs et des sentiers, la Direction du marketing de destinations, la Direction du développement de destinations, la Direction des ventes et des partenariats commerciaux, la Direction des ressources humaines et la Direction des services financiers et de la gestion de l'information et de la technologie.

L'Invitation

Le Ministère a élaboré son plan stratégique intitulé « L'Invitation » à l'automne 2021. Il se fonde sur la vision selon laquelle « les gens (Néo-Brunswickois et visiteurs) verront, entendront et sentiront que le Nouveau-Brunswick est l'endroit où ils veulent être dans le monde ». Le Nouveau-Brunswick y est présenté comme une destination de choix au Canada atlantique et un endroit où il fait bon vivre. Les principaux indicateurs de succès sont la croissance du nombre de visiteurs, le renforcement de l'attitude des touristes et des résidents à l'égard de la province, ainsi que la reprise et la croissance des secteurs du tourisme, des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. De plus, la stratégie L'Invitation a été conçue pour harmoniser les programmes ministériels et ceux des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales partenaires afin d'assurer ensemble la reprise économique de la province.

Faits saillants

- Tenue de consultations partout au Nouveau-Brunswick avec nos partenaires : l'industrie touristique, les Premières Nations, les ministères, les groupes de travail sur le développement économique régional et les commissions de services régionaux
- Préparation en vue du lancement public de L'Invitation en avril 2022 et élaboration d'un plan de mise en œuvre de la stratégie au cours des années suivantes

Direction des parcs et des sentiers

La Direction des parcs et des sentiers offre des destinations naturelles et culturelles inclusives et protégées qui sont une source de bien-être, de joie et de savoir pour tous. Guidée par une vision selon laquelle tous les gens sont des gardiens des destinations naturelles

et culturelles protégées de manière permanente au Nouveau-Brunswick, cette Direction est responsable de la gérance de 24 attractions et parcs provinciaux. Elle est directement responsable de la gestion et de l'exploitation de huit parcs provinciaux, de deux attractions, d'un chalet de pêche et de plusieurs parcs ouverts le jour seulement. Les parcs offrent des possibilités de camping, des terrains de golf, des parcs de vélo, des sentiers, des plages, des marinas et une station de ski. La Direction joue aussi un rôle important pour soutenir les entrepreneurs et les organismes sans but lucratif dans le secteur du tourisme.

L'Unité du développement des sentiers, des poissons et de la faune travaille en collaboration avec les parties prenantes et les membres de l'industrie pour soutenir, promouvoir et développer le secteur des sentiers motorisés et non motorisés tout en encourageant les résidents et les visiteurs à découvrir les activités liées aux sentiers. En plus de fournir de l'aide et des conseils, elle facilite les échanges avec les parties prenantes au sein du gouvernement et les membres de l'industrie afin de développer un réseau de sentiers dans l'ensemble de la province. Tourisme, Patrimoine et Culture fournit également une aide financière aux membres de l'industrie dans le but de soutenir le réseau existant et d'aménager de nouveaux sentiers.

Il incombe à la Direction de préparer le budget d'immobilisations du Ministère et de coordonner la mise en œuvre de tous les projets. La Direction veille aussi à ce que les projets répondent à toutes les exigences législatives et réglementaires. Elle collabore avec le ministère des Affaires autochtones afin de consulter les Premières Nations lors de l'évaluation des répercussions de projets sur les droits ancestraux et issus de traités.

Faits saillants

- Les réservations d'emplacements de camping dans les parcs provinciaux ont augmenté pour atteindre 73 124 nuitées en 2021, comparativement à 59 970 en 2020, soit plus que la moyenne quinquennale avant la COVID-19.
- Les ventes de permis de fréquentation d'une journée de la plage Parlee ont augmenté, passant à 24 269 en 2021, comparativement à 9 727 en 2020 et 18 220 en 2019.
- La fréquentation des parcs s'est élevée à 736 426 personnes (ce qui comprend les campeurs, les titulaires d'un permis et les participants à des événements spéciaux) en 2021-2022, en hausse par rapport à 694 926 en 2019-2020 et à 505 767 en 2020-2021.
- Les recettes tirées des terrains de camping en 2021 ont augmenté de 8,5 % par rapport à 2020.
- Le nombre de visiteurs au parc provincial des rochers Hopewell a remonté, passant de 43 038 en 2020 à 120 126 en 2021, ce qui dépasse la cible fixée à 77 000. En 2019 (avant la pandémie), 284 000 personnes ont visité ce parc provincial.
- Le parc provincial Sugarloaf a connu une augmentation de 35 % du nombre de skieurs. En outre, plus de 160 000 visiteurs ont emprunté ses nombreuses pistes de ski de fond et de raquette au cours de l'hiver 2021.
- Les ventes de billets au parc-vélo Sugarloaf ont augmenté de 136 % (6 387 en 2021 comparativement à 2 861 en 2020).
- En 2021, le terrain de golf Mactaquac a enregistré des recettes de 709 000 \$ en droits de jeu comparativement à 590 000 \$ en 2020.
- Le parc provincial New River Beach a accueilli l'émission Race Against the Tide de la CBC. Le tournage de la troisième saison a été confirmé pour août 2022.
- Le parc provincial de la plage Parlee a ajouté un nouveau bloc sanitaire et une aire de jeux accessibles. De plus, un tapis Mobi-Mat a été installé pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'avoir un meilleur accès à la plage.
- Le parc provincial de la République a fait l'objet d'un important projet d'immobilisations visant à améliorer les services d'électricité et d'approvisionnement en eau. Le parc proposera désormais des emplacements avec 30 et 50 ampères, ainsi que des emplacements avec services complets.
- La Direction s'est associée à des organismes forestiers, dont la faculté de foresterie de l'Université du Nouveau-Brunswick, le Service canadien des forêts et RePlant.ca afin de mieux gérer les parcs, et d'en assurer la vigueur et la viabilité pour les années à venir. RePlant a planté 70 000 arbres indigènes dans les parcs provinciaux.
- Tourisme, Patrimoine et Culture a alloué un financement de 10,7 millions de dollars pour soutenir des initiatives touristiques clés, notamment pour l'entretien de l'infrastructure dans les parcs provinciaux et les sites patrimoniaux.
- Le Ministère a aussi fourni du financement provenant du Fonds d'infrastructure des sentiers, soit : 180 000 \$ à Motoneige NB pour faciliter l'achat de surfaceuses par six clubs qui gèrent 8 000 km de sentiers; 180 000 \$ à Quad NB pour soutenir huit projets d'infrastructure dans des sentiers s'étirant sur 10 000 km; et 180 000 \$ à 13 réseaux communautaires de sentiers non motorisés.
- Le Ministère a financé l'aménagement des sentiers Prestige, soit :
 - 350 000 \$ à la Commission de services régionaux du Sud-Est pour le sentier d'accès aux berges, un sentier de 170 km, qui va d'Alma à Cap-Pelé;
 - 270 000 \$ à la Commission de services régionaux du Sud-Ouest pour le sentier de liaison vers la côte, un sentier de 170 km qui s'étend de St. Stephen à Saint John;
 - 65 000 \$ à Sentier Nepisiguit;
 - 65 000 \$ à la Véloroute de la Péninsule acadienne;
 - 128 000 \$ au club de VTT Fundy.

DIVISION DU TOURISME

Le mandat de la Division du tourisme est de jouer un rôle de premier plan dans la création et la réalisation de produits touristiques prêts pour le marché, le développement communautaire et régional, le lancement de campagnes de marketing et de vente utilisant de multiples plateformes, la gestion de la communauté des médias sociaux, la communication de conseils aux visiteurs et l'élaboration de stratégies destinées à l'industrie du voyage et aux médias touristiques.

Cette division se compose de la Direction du développement de destination, de la Direction du marketing de destinations et de la Direction des ventes et des partenariats commerciaux.

Direction du développement de destination

La Direction du développement de destination propose une vision et assure un leadership pour le développement d'offres de destination commercialisables et le soutien des entrepreneurs en tourisme, des petites entreprises, des communautés et des régions touristiques. Axée sur la clientèle, elle utilise des données et des outils de recherche de pointe pour comprendre les visiteurs du Nouveau-Brunswick. Ces outils et leur application avisée lui permettent de mieux connaître les préférences et la satisfaction des visiteurs, et de déterminer la possibilité qu'ils prolongent leur séjour. La Direction travaille avec des partenaires dans les collectivités et au sein de l'industrie ainsi qu'avec des gouvernements à l'échelle régionale, provinciale et fédérale pour élaborer des profils de visiteurs qui soutiennent le développement de produits. Ces profils permettent de mieux innover dans la création d'expériences à promouvoir tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province. La Direction est reconnue pour son apport à la croissance de l'économie provinciale grâce au soutien qu'elle apporte un écosystème touristique solide.

Faits saillants

- Collaboration avec différents milieux pour évaluer leur état de préparation au marché de destination et les aider à planifier la transition vers un modèle s'inscrivant dans le cadre de la réforme municipale.
- Soutien de plus de 95 entreprises et collectivités dans la présentation de demandes de financement et l'obtention de près de 12 millions de dollars auprès de partenaires.

Direction du marketing de destinations

Le mandat de la Direction du marketing de destinations est de communiquer avec les visiteurs cibles en utilisant des solutions innovantes, intégrées et technologiques. Cette Direction s'adresse au visiteur potentiel là où il se trouve, en lui fournissant les renseignements dont il a besoin, quel que soit le dispositif utilisé, notamment au moyen de campagnes de marketing et d'efforts auprès des médias touristiques.

Faits saillants

- Réalisation de campagnes touristiques en 2021 ciblant les voyageurs du Québec et de l'Ontario après la levée des restrictions de voyage liées à la COVID-19. Les messages présentaient le Nouveau-Brunswick comme étant la destination « tout près, juste assez loin ».
- Lancement de la campagne estivale 2022 comme première étape de la mise en œuvre de la stratégie L'Invitation. Le déploiement avait commencé en février (plus tôt qu'à l'habitude) et ciblait pour la première fois des voyageurs clés de l'ensemble du Canada.
- Recours à un véhicule arborant la marque ExploreNB pour visiter 25 collectivités et engager la conversation avec des voyageurs à plus de 40 endroits – ce qui a contribué à développer le sentiment de fierté local et donné un solide élan à la marque Explore NB, d'autant plus que des Néo-Brunswickois continuent de voir leur province comme s'ils étaient des touristes.
- Expansion du volet estival du Programme d'incitation au voyage Explore NB, couronné de succès en 2021, à tous les résidents permanents du Canada atlantique, ce qui a généré des retombées de 3,3 millions de dollars pour les demandeurs approuvés. Le Ministère a reçu 29 536 demandes, ce qui représente des dépenses connexes de 19,7 millions de dollars.

- Accueil des médias touristiques malgré les défis de la COVID-19 qui se sont posés à l'été 2021, ce qui s'est traduit par une excellente couverture dans les journaux et les magazines du Canada et sur diverses plateformes en ligne. Les équipes des émissions sur le poisson et la faune Canada in the Rough et The New Fly Fisher se sont notamment rendus dans la province pour tourner des épisodes.
- Réception de 2 693 demandes et production de recettes connexes de 1,3 million de dollars grâce au volet hivernal du Programme d'incitation au voyage Explore NB 2020-2021.
- Déploiement d'efforts pour harmoniser des partenariats fédéraux-provinciaux par l'intermédiaire de Destination Canada, notamment avec le ministère fédéral de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, dans le cadre de l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique et avec l'Atlantic Canada Cruise Association. La Direction a accédé à des recherches pertinentes et a influencé l'élaboration et l'exploitation d'initiatives et de programmes novateurs qui ont profité à l'industrie.

Direction des ventes et des partenariats commerciaux

La Direction des ventes et des partenariats commerciaux est chargée de faire fructifier les fonds en vue du développement des marchés et de l'élaboration de programmes grâce aux investissements du gouvernement et du secteur privé. Elle permet ainsi d'influencer et d'améliorer les programmes existants et d'élaborer de nouvelles initiatives novatrices. De plus, cette Direction travaille en étroite collaboration avec le Comité consultatif de l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick ainsi que des comités fédéraux-provinciaux-territoriaux, en plus de tisser des liens et de lancer des initiatives à l'échelle de la province, du Canada atlantique et du pays.

Faits saillants

- Relance de partenariats avec des voyageurs réceptifs ciblés et des marques de voyageurs clés sur les principaux marchés du Nouveau-Brunswick (Canada, États-Unis, France, Royaume-Uni et Allemagne), ce qui a contribué à faire connaître la province en tant que destination touristique et à stimuler la demande pour la saison 2022.
- Création par la Direction d'un comité de travail provincial sur les croisières avec Port Saint John et d'autres représentants clés de ce secteur afin d'assurer le retour en toute sécurité des navires de croisière en 2022.
- En partenariat avec les trois principaux centres urbains (Saint John, Fredericton et Moncton), achèvement, par la Direction, d'une stratégie triennale visant à rebâtir le secteur des affaires et des événements majeurs (réunions, congrès et événements).

DIVISION DES SERVICES MINISTÉRIELS

La Division des services ministériels offre des services axés sur la clientèle pour favoriser et améliorer les programmes, les priorités et le rendement du Ministère. Elle est composée de deux directions : Ressources humaines ainsi que Services financiers et gestion de l'information et de la technologie.

La Direction des ressources humaines fournit des conseils d'expert et supervise des programmes et des processus dans tous les secteurs des ressources humaines, comme la planification de la main-d'œuvre; la santé, sécurité et mieux-être en milieu de travail; le perfectionnement des employés et le développement organisationnel; la dotation et le recrutement; la classification; les langues officielles; les relations avec les employés et les relations de travail.

La Direction des services financiers et de la gestion de l'information et de la technologie fournit des conseils d'expert et supervise des programmes et des processus dans les secteurs de la gestion financière; de l'approvisionnement stratégique; de la gestion et des technologies de l'information; de la gestion des documents; et de la gestion des bureaux.

Cette direction veille à ce que les services soient fournis conformément à différentes lois, comme la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, la *Loi sur la passation des marchés publics*, la *Loi sur la Fonction publique*, la *Loi relative aux relations de travail dans les services publics*, la *Loi sur l'administration financière*, la *Loi sur les normes d'emploi*, la *Loi sur les droits de la personne* et la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, ainsi qu'aux politiques administratives du gouvernement du Nouveau-Brunswick et aux conventions collectives applicables.

Faits saillants

- Soutien des programmes de perfectionnement des cadres, notamment pour les cadres émergents et les leaders en évolution
- Poursuite du déploiement d'agents libres ministériels pour répondre à des besoins critiques dans l'ensemble du gouvernement au cours de la deuxième année de la COVID-19.
- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans opérationnels en matière de santé et de sécurité dans le contexte de la COVID-19 sur tous les sites, y compris la mise en application de la politique de vaccination au nom du Ministère.
- Contribution aux efforts ministériels déployés dans la foulée de l'initiative Une équipe, un GNB au nom de la sous-ministre
- Participation en tant qu'experts à l'élaboration de nouveaux modules du GNB pour les comptes créditeurs et les immobilisations corporelles dans Fusion.
- Déploiement et formation de gestionnaires de budget, de titulaires de cartes d'achat et de spécialistes du codage sur la nouvelle plateforme Fusion pour les comptes créditeurs
- Prestation d'une expertise et d'un soutien technologiques continus au sein du Ministère et soutien apporté à l'élaboration de deux demandes

de propositions (solution de commerce électronique pour les parcs provinciaux et système de gestion des subventions pour la Division de la culture et du sport).

Indicateur de rendement clé

Pourcentage mensuel d'exposés sur la sécurité

Description : Cette mesure indique le pourcentage d'exposés sur la sécurité présentés chaque mois dans tous les secteurs du Ministère. L'amélioration de la sécurité du personnel et des clients est au cœur de la stratégie ministérielle à ce sujet. Les exposés sur la sécurité permettent de créer une culture axée sur la sécurité et de faire participer tous les employés au processus.

Résultats : Le pourcentage d'exposés sur la sécurité présentés chaque mois est passé de 35 % à 71 %. Bien que ce résultat soit inférieur à la cible de 90 %, il s'agit d'une amélioration considérable à l'échelle organisationnelle. Le fait de mesurer le rendement au chapitre des exposés sur la sécurité a accru la responsabilité de tous les dirigeants.

Référence: 35 %

Cible : 90 %

Résultat réel : 71 %

DIVISION DE LA CULTURE, DU SPORT ET DE L'EXCELLENCE DU RENDEMENT

La Division de la culture, du sport et de l'excellence du rendement soutient la croissance économique et favorise la fierté et le bien-être des Néo-Brunswickois grâce à la conservation, au développement, à la promotion et au soutien des secteurs du patrimoine, des arts, de la culture, du sport et des loisirs. En outre, elle soutient le Ministère en ce qui a trait aux politiques, à la planification et à l'excellence du rendement.

Cette division est composée de trois directions : la Direction des arts et de la culture, la Direction du sport et des loisirs, et la Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement.

Direction des arts et de la culture

La Direction des arts et de la culture oriente l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes, politiques et stratégies du gouvernement qui soutiennent les arts et les industries culturelles (cinéma, télévision et nouveaux médias, musique et enregistrement sonore, édition de livres et de périodiques, arts visuels et métiers d'art). Elle facilite le développement culturel communautaire et le développement économique des industries culturelles du Nouveau-Brunswick en offrant des services consultatifs, une aide financière et des services techniques aux organismes artistiques, aux associations et à la collectivité. En outre, cette Direction gère la collectionArtNB et travaille en collaboration avec le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick pour s'assurer que les programmes des deux organismes sont propices à l'avancement des arts au Nouveau-Brunswick.

Faits saillants

- Présentation au gouvernement du rapport du Groupe de travail du premier ministre sur le statut de l'artiste, qui recommande 24 mesures concrètes et études visant à améliorer le statut socio-économique des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick et à leur permettre de gagner leur vie en pratiquant leur art, et création d'un comité de transition comme première étape de la mise en œuvre des recommandations de ce rapport.
- Octroi de 10,5 M\$ en subventions dans les domaines des arts et de la culture (l'identité des bénéficiaires est indiquée au www.gnb.ca/culture).
- Introduction d'un programme de subvention à la vente de billets pour soutenir la relance d'événements artistiques et culturels mettant en vedette des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick, avec l'offre d'un complément de financement pour chaque

billet vendu. Ce programme a été réalisé grâce à un partenariat stratégique avec Musique NB. Au total, 59 organisations en ont bénéficié.

- Appui à la transformation du programme Vango! vers le programme P-Art-nership afin d'assurer la visibilité de la collectionArtNB dans les écoles des Premières Nations grâce à un partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et le ministère des Affaires autochtones. Cette initiative a permis de relancer les efforts pour permettre aux élèves de tirer profit des échanges avec des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick par la présentation d'expositions dans toutes les écoles.
- Poursuite de la campagne Inspiré par le NB, qui encourage les résidents du Nouveau-Brunswick à appuyer le secteur des arts et de la culture en tirant parti de la fierté locale et du sentiment positif à l'égard du secteur. Cette campagne a été adaptée afin de la faire passer d'un parcours d'achat en ligne à un outil de promotion des secteurs artistiques et culturels.

Direction du sport et des loisirs

La Direction du sport et des loisirs joue un rôle de leadership au sein du gouvernement pour ce qui est du développement général du système. Il lui incombe surtout d'assurer un leadership; de travailler avec le système pour élaborer une vision, des politiques et des programmes de soutien; d'allouer un soutien financier stratégique; et de consulter les partenaires et les parties prenantes. Cette Direction joue un rôle de premier plan dans la poursuite de la recherche et dans la promotion des bienfaits des loisirs et du sport.

La Direction fournit une orientation et un soutien stratégiques pour soutenir et développer des possibilités de qualité qui permettent à toute la population de

pratiquer des sports et des loisirs et de mener une vie active. Porte-parole du gouvernement en matière de loisirs et de sport à l'échelle nationale, elle contribue à l'avancement des priorités nationales et de la Politique canadienne du sport. Elle cherche également à conclure des alliances clés dans la province dans des domaines stratégiques connexes comme la santé, l'inclusion sociale, la justice, l'éducation et le tourisme.

Par ailleurs, la Direction collabore avec des organismes partenaires pour concrétiser sa vision d'un système de prestation de programmes sportifs et récréatifs solide et valorisé. Elle favorise les pratiques de bonne gouvernance, le développement du leadership, la sécurité des sports et des loisirs et la qualité des programmes à tous les échelons. Enfin, elle préconise et soutient des possibilités inclusives, accessibles et de qualité qui contribuent au bien-être de tous les Néo-Brunswickois.

Faits saillants

- Collaboration avec le réseau Elle est active NB et Entraîneur NB pour faire la promotion de la campagne Elle est active afin d'éliminer les obstacles auxquels font face les femmes et les filles dans le domaine du sport et des loisirs.
- Octroi de subventions et prestation de services de consultation à des centaines d'organismes locaux et régionaux à l'appui de programmes de qualité qui sont accessibles et qui réduisent les obstacles à la participation aux sports.
- Octroi d'une aide financière dans le cadre du Fonds pour l'inclusivité dans les installations de loisirs au profit de diverses populations.
- Investissement dans des projets et des initiatives de grande valeur qui tirent profit des possibilités de renforcer le savoir-faire physique des enfants et des jeunes, ainsi que les capacités et le leadership des Autochtones, en plus d'améliorer de telles possibilités.
- Lancement, en collaboration avec Sport NB, du projet Envisager le sport, qui vise à mettre en place un système plus robuste, valorisé, mieux coordonné et simplifié qui encourage la participation et soutient les athlètes et les personnes responsables de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes.
- Supervision des préparatifs d'Équipe Nouveau-Brunswick en vue des Jeux d'été du Canada de 2022 dans la région de Niagara, en Ontario.

- Lancement du Programme de règlement des différends pour la sécurité du sport au Nouveau-Brunswick, qui offre aux participants un mécanisme indépendant, de tierce partie, pour la résolution de problèmes graves.
- Obtention des Jeux d'été du Canada de 2029.
- Collaboration étroite avec le ministère de la Santé et le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour coordonner les protocoles liés à la COVID-19 afin d'assurer une participation en toute sécurité aux loisirs et aux sports.

Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement

La Direction des politiques, de la planification et de l'excellence du rendement fournit des conseils d'expert et supervise des programmes et des processus dans les secteurs de l'élaboration de stratégies et de gestion des priorités, de l'amélioration organisationnelle et de la gestion du rendement, de l'élaboration de politiques et de lois, de la coordination législative, des demandes d'accès à l'information, de l'administration des organismes, conseils et commissions (OCC) ministériels et de l'administration du site Web du Ministère.

Faits saillants

- Investissement dans le changement de culture de notre Ministère afin d'améliorer l'obtention de résultats; renforcement des capacités des cadres supérieurs dans une approche de leadership fondée sur des données probantes; et adoption de mesures du rendement de premier ordre qui s'harmonisent avec la stratégie « L'Invitation ».
- Traitement de 19 demandes présentées en vertu du droit à l'information dans les délais prévus.
- Amélioration des politiques du Ministère relatives à la confidentialité des renseignements personnels.

Indicateur de rendement clé

Pourcentage de dirigeants qui améliorent leurs compétences en matière de mesure du rendement

Description : Cette mesure indique le pourcentage de cadres supérieurs qui ont amélioré leurs compétences pour prendre des décisions opérationnelles fondées sur des données probantes. Le perfectionnement des dirigeants était au cœur de la stratégie ministérielle visant à démontrer l'obtention de résultats opérationnels à l'aide de méthodes de mesure statistiquement valables. Cette mesure du rendement concerne le rendement opérationnel, et non le rendement de personnes.

Résultat réel : 78 % des cadres supérieurs ont participé à des ateliers de mesure du rendement et ont appliqué les compétences acquises à leurs décisions relatives aux programmes. Bien que le résultat ait été inférieur à la cible de 90 %, le Ministère a vu s'opérer un net changement dans la culture et l'utilisation d'éléments probants mesurables par les cadres et leurs équipes.

Base : 22 %

Cible : 90 %

Résultat réel : 78 %

DIVISION DU PATRIMOINE ET DES MUSÉES

La Division du patrimoine et des musées facilite la promotion, la compréhension, la conservation et la préservation des ressources patrimoniales naturelles et humaines du Nouveau-Brunswick ainsi que la sensibilisation à leur égard pour les générations actuelles et futures.

Elle compte deux sections et une unité, soit la Section de la réglementation, la Section des services du patrimoine et l'Unité des travaux d'archéologie sur le terrain. Sous la gouverne d'un archéologue provincial et d'un directeur, la Direction se charge de la conservation, de la gestion et du développement du patrimoine archéologique et bâti du Nouveau-Brunswick. Les principaux secteurs d'activités comprennent ce qui suit :

La Section de la réglementation administre la délivrance de permis réglementaires en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine* et assure la mise en application et la surveillance des travaux entrepris par les détenteurs de permis en matière d'archéologie, de patrimoine bâti et de paléontologie. Elle effectue des recherches et s'occupe de l'entretien et de la conservation de la collection d'archéologie de la province. En 2020, elle a délivré 93 permis pour des recherches archéologiques sur le terrain, sept permis pour des travaux liés au patrimoine provincial et 12 permis pour la modification de sites archéologiques.

La Section des services patrimoniaux offre des services d'aide financière et de planification et d'orientation patrimoniales aux communautés muséales et patrimoniales de la province.

L'Unité des travaux d'archéologie sur le terrain entreprend des évaluations archéologiques et des travaux sur le terrain pour des projets relevant de divers ministères et organismes. La Direction informe tous les ordres de gouvernement, l'industrie et les particuliers sur la conservation, la gestion et la commémoration de ces ressources patrimoniales, et ce, au profit des générations actuelles et futures.

Faits saillants

- Documentation numérique de 54 ponts couverts au Nouveau-Brunswick pour appuyer la stratégie de conservation des ponts couverts du ministère des Transports et de l'Infrastructure.
- Analyse d'une zone côtière de plus de 140 kilomètres dans le cadre du projet quinquennal d'étude des régions côtières, ce qui a permis de documenter les répercussions de l'érosion côtière; et enregistrement de nouveaux sites autochtones et historiques dans la base de données provinciale des sites archéologiques.
- Aide à l'embauche de 104 employés pour 64 établissements grâce au programme d'emploi d'été des musées communautaires. Les employés embauchés ont eu la possibilité d'approfondir leur connaissance de l'histoire du Nouveau-Brunswick et d'acquérir des compétences professionnelles.
- Partenariat avec le Musée du Nouveau-Brunswick et le géoparc Stonehammer de l'UNESCO pour développer une application téléphonique qui simplifie l'accès aux sites et aux renseignements et qui encourage les visites.

Information financière

TABLEAU 1 : RAPPORT SUR L'ÉTAT DES DÉPENSES AU COMPTE ORDINAIRE PAR COMPOSANTE DE PROGRAMME

Exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)

PROGRAMME ORDINAIRE	BUDGET FINAL	RÉEL	ÉCART - (EN MOINS) OU EN PLUS
Administration	2,934,0	2,782,7	(151,3)
Parcs et attractions	15,441,9	16,140,3	698,4
Culture, patrimoine et sport			
Arts, culture et commémorations	11,768,1	11,515,4	(252,7)
Archéologie et patrimoine	9,780,0	10,252,1	472,1
Sport et loisirs	6,471,0	6,189,2	(281,8)
Tourisme et Parcs			
Marketing de destinations	7,970,0	9,755,6	1,785,6
Innovation des produits et développement des marchés	1,367,0	969,2	(397,8)
Ventes et partenariats commerciaux	2,194,0	1,532,3	(661,7)
Pandémie de COVID-19	7,265,0	6,270,4	(994,6)
Total des dépenses au compte ordinaire	65,191,0	65,407,2	216,2

TABLEAU 2 : RAPPORT SUR L'ÉTAT DES DÉPENSES AUX COMPTES À BUT SPÉCIAL PAR PROGRAMME

Exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)

	ENTRETIEN DE LA PLAGE PARLEE	FONDS EN FIDUCIE DU VICOMTE BENNETT	FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DES ARTS	FONDS EN FIDUCIE POUR L'AVANCEMENT DU SPORT	ALLEZ-Y NB!
Solde d'ouverture	349,1	63,3	6,0	34,9	209,1
Revenus					
Budget	79,0	10,0	1,200,0	1,000,0	370,0
Réel	68,1	4,5	1,200,1	1,000,3	400,5
Écart - (en moins) ou en plus	(10,9)	(5,5)	0,1	0,3	30,5
Dépenses					
Budget	60,0	10,0	1,200,0	1,000,0	370
Réel	47,5	-	1,200,0	1,029,5	558,7
Écart - (en moins) ou en plus	(12,5)	(10,0)	-	29,5	188,7
Solde de fermeture	369,7	67,8	6,1	5,7	50,9

TABLEAU 3 : RAPPORT D'ÉTAT DES DÉPENSES AU COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL PAR PROGRAMME

Exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)

	BUDGET	RÉEL	ÉCART - (EN MOINS) OU EN PLUS
Solde d'ouverture	860,0	860,0	-
Revenus			
Terrain de golf de Mactaquac	910,0	1,583,8	673,8
Parc provincial des rochers Hopewell	740,0	2,972,1	2,232,1
Pavillon Sugarloaf	167,0	249,5	82,5
Terrain de camping de la plage Parlee	270,0	472,3	202,3
Dépenses			
Terrain de golf de Mactaquac	910,0	1,172,7	262,7
Parc provincial des rochers Hopewell	740,0	1,553,2	813,2
Pavillon Sugarloaf	164,0	201,8	37,8
Terrain de camping de la plage Parlee	246,0	293,7	47,7
Solde de fermeture	887,0	2,916,3	2,029,3

TABLE 4: CAPITAL EXPENDITURE STATUS REPORT

Exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)

	BUDGET	RÉEL	ÉCART - (EN MOINS) OU EN PLUS
Immobilisations	10,700,0	10,364,0	(336,0)

TABLEAU 5 : RAPPORT D'ÉTAT DES RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE PAR SOURCE

Exercice se terminant le 31 mars 2022 (en milliers de dollars)

	BUDGET	RÉEL	ÉCART - (EN MOINS) OU EN PLUS
Rendement de l'investissement	1,0	0,0	(1,0)
Vente de biens et de services	3,535,0	3,657,0	122,0
Subventions conditionnelles	0,0	1,314,1	1,314,1
Divers	4,0	808,3	804,3
Total des recettes au compte ordinaire	3,540,0	5,779,4	2,239,4

Résumé des activités de recrutement du personnel

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du trésor délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Voici un résumé des activités de dotation du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture en 2021-2022 :

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE		
TYPE D'EMPLOYÉ	2021	2020
Permanent*	161	163
Temporaire	86	79
TOTAL	247	242

Le Ministère a publié 15 concours, soit 10 concours ouverts (publics) et cinq concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen de processus pour déterminer le mérite sans concours, comme suit :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : <ul style="list-style-type: none"> • un degré élevé d'expertise et de formation; • un degré élevé de compétences techniques; ou • une reconnaissance à titre d'expert du domaine. 	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès aux possibilités d'emploi, de formation et d'avancement.	16(1)a)	2
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Programme à l'intention des employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)b)	0
Mutation latérale	Le processus de mutation du GNB facilite la mutation des employés des parties I, II (districts scolaires) et III (régions régionales de la santé) de la fonction publique	16(1) ou 16(1)c)	2

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	0
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les stagiaires d'été, les étudiants universitaires, les étudiants collégiaux qui participent à un programme coopératif ou les apprentis peuvent être nommés à un poste de la fonction publique sans concours.	16(1)d)(ii)	0

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, l'administrateur général du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune plainte alléguant du favoritisme, et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

Résumé des projets de loi et des activités législatives

NO DU PROJET DE LOI	TITRE DU PROJET DE LOI	DATE DE LA SANCTION ROYALE	RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS
41	Sport de combat	11 juin 2021	Ajout du jiu-jitsu brésilien à la liste des sports de combat prescrits et élargissement des fonctions de la Commission pour répondre aux préoccupations concernant l'intégrité des événements et la sécurité des participants.

TITRE DU RÈGLEMENT	TITRE DU PROJET DE LOI DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS
Loi sur les parcs	1er avril 2022	Augmentation des droits d'entrée pour le parc provincial des rochers Hopewell et le Village historique acadien afin d'améliorer le recouvrement des coûts, et ajout de nouveaux frais pour de nouveaux services.

Les lois dont l'administration relevait du Ministère en 2021-2022 se trouvent à l'adresse suivante :

<https://laws.gnb.ca/en/deplinks?subjectnumber=16> or

<https://laws.gnb.ca/fr/deplinks?subjectnumber=16> (F)

Résumé des activités liées aux langues officielles

INTRODUCTION

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a poursuivi le travail relativement à son plan d'action pour les langues officielles qui vise à soutenir le **Plan sur les langues officielles - Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale**. Les mesures prises au cours de 2021-2022 dans chacun des quatre axes prioritaires sont décrites ci-dessous.

Axe 1

LANGUE DE SERVICE

Le Ministère rappelle à tous ses employés leur responsabilité de faire une offre active de service (par téléphone, en personne, au moyen de l'affichage, au moyen de la correspondance et au moyen de services électroniques) au public dans les deux langues officielles en tout temps.

Pour offrir la meilleure expérience possible à notre clientèle, le Ministère a proposé à tous les employés une présentation et une vidéo simples et concises sur leurs droits et obligations en matière de langues officielles. Les présentations ont été offertes en mode virtuel à tous les employés, en anglais et en français, en juin 2021. L'objectif était de souligner les valeurs du GNB en matière de promotion des deux langues officielles en permettant aux employés de travailler dans la langue de leur choix et en les aidant à fournir des services dans la langue préférée du client.

Le Ministère a fourni aux employés des parcs provinciaux des cartes de rappel, rédigées phonétiquement, à placer près des téléphones et aux entrées afin de faciliter l'offre active au public.

Le Ministère effectue des vérifications au hasard pour s'assurer que l'offre active de service est faite dans les deux langues officielles au téléphone, en personne, dans la signalisation, dans la correspondance et dans tous les services électroniques.

Des consultations et des discussions ont eu lieu entre les ressources humaines et les gestionnaires pour examiner les exigences des profils linguistiques, et des modifications ont été établies de façon définitive et approuvées par la sous-ministre en juin 2021.

Le Ministère continue de soutenir la formation en langue seconde des employés afin d'assurer la capacité d'offrir des services de qualité dans les deux langues officielles. Par conséquent, six employés ont été autorisés à suivre une formation en langue seconde, qui leur a été offerte en mode virtuel.

Axe 2

LANGUE DE TRAVAIL

Le Ministère continue de fournir un formulaire à tous les nouveaux employés pour leur demander des renseignements au sujet de leur langue de travail préférée, lesquels sont versés dans le Système d'information sur les ressources humaines (SIRH) et dans le dossier des employés. Les employés ont ainsi l'assurance de recevoir la documentation dans la langue de leur choix.

Les évaluations du rendement sont offertes et effectuées dans la langue de travail officielle des employés. Les gestionnaires examinent avec leurs employés les politiques sur la langue de travail et la langue de service pour s'assurer que ceux-ci sont conscients de leur droit de travailler dans la langue de leur choix ainsi que de leur obligation de faire une offre active et de fournir des services dans les deux langues officielles.

Le Ministère encourage l'utilisation des deux langues officielles dans les petites et grandes réunions, et les grandes réunions se sont déroulées de manière à favoriser l'utilisation des deux langues officielles ou, le cas échéant, des services d'interprétation ont été fournis.

La présentation à tous les employés en juin 2021 comprenait une section sur l'application de la politique sur la langue de travail qui portait sur la langue de choix, la supervision et l'approche d'équipe.

Le Ministère continue de travailler avec une ressource en technologie de l'information pour que des titres bilingues soient ajoutés aux dossiers ministériels de lecteurs partagés électroniques afin de respecter la politique sur la langue de travail.

Axe 3

DÉVELOPPEMENT DES DEUX COMMUNAUTÉS LINGUISTIQUES OFFICIELLES

Lorsque des mémoires au Conseil exécutif ou d'autres types de documents sont présentés au Bureau du Conseil exécutif, le Ministère tient compte des conséquences potentielles de l'ensemble de ses politiques et programmes sur les deux communautés linguistiques.

Axe 4

CONNAISSANCE DE LA LOI ET DES AUTRES OBLIGATIONS

Le Ministère envoie un courriel chaque année à tous les employés pour leur rappeler leur responsabilité de faire, en tout temps, une offre active de service dans les deux langues officielles.

Le Ministère surveille la conformité des employés à la *Loi sur les langues officielles* et à la *politique sur la langue de service*.

Le coordonnateur ministériel des langues officielles a rencontré des membres de la Direction de la francophonie canadienne et des langues officielles pour s'adapter aux nouvelles procédures et directives.

Conclusion

Le Ministère met tout en œuvre pour offrir à sa clientèle des services de qualité dans les deux langues officielles. Aussi n'hésite-t-il pas à lancer des idées et des projets pour sensibiliser et soutenir les employés. L'enquêteur du Commissariat aux langues officielles a vanté le travail du coordonnateur aux langues officielles, mentionnant que le monde observe ce qui se passe au Nouveau-Brunswick en matière de tourisme.

Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture a reçu trois plaintes concernant les langues officielles pour l'exercice 2021-2022, et celles-ci ont toutes été résolues grâce au processus établi.

Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général

SECTION 1

Y compris l'exercice sur lequel porte le présent rapport et l'exercice précédent

NOM ET ANNÉE DE LA VÉRIFICATION AVEC LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
Sans objet	

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
Sans objet	

RECOMMANDATIONS NON MISES EN ŒUVRE	POINTS À CONSIDÉRER
Sans objet	

SECTION 2

Y compris les périodes de référence des troisième, quatrième et cinquième exercices

NOM ET ANNÉE DE LA VÉRIFICATION AVEC LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
Sans objet	

Rapport en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur principal doit préparer un rapport sur toute divulgation d'acte répréhensible faite à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont l'administrateur principal est responsable. Le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice 2021-2022.